

ESPRIT CRITIQUE ET LAÏCITÉ



JOURNÉE
DE LA LAÏCITÉ

Vendredi 9 décembre 2016



Édito



© Margot L'Hermite

Quand on évoque les fondamentaux, on les résume souvent à la formule : « lire, écrire, compter ». J'ajouterais volontiers, pour ma part, un quatrième verbe : **penser**.

Apprendre à penser à nos élèves, ce n'est pas leur donner du prêt-à-penser. C'est développer leur capacité à penser par eux-mêmes, au-delà de l'opinion dominante et de la pensée commune, et parfois contre elles. C'est faire l'acquisition d'un esprit critique, et donc savoir forger ses propres jugements, ses propres idées, en s'appuyant sur la raison et l'argumentation, sans se laisser influencer par autrui ou impressionner par les arguments d'autorité. C'est résister, aussi, à la séduction de la propagande de telle ou telle idéologie.

Penser par soi-même nécessite un cadre clair, un contexte et des conditions politiques qui sont ceux de l'État de droit. Sans liberté de conscience et d'expression, l'esprit critique ne peut se développer. Ce sont ces libertés qui sont au cœur de la laïcité d'État, en assurant à chaque citoyenne et à chaque citoyen la liberté de croire ou de ne pas croire.

Athées, agnostiques, croyants, jouissent du même droit à la liberté de conscience et d'expression, dans la limite du respect d'autrui, de la loi et de l'ordre public. Chacune, chacun, peut alors exercer pleinement les différentes dimensions de l'esprit critique. En conférant du sens au monde qui l'entoure, la citoyenne et le citoyen peuvent alors s'inscrire en son sein.

Cette liberté de conscience et d'expression, la laïcité la préserve aussi au sein de l'École, où elle revêt une importance particulière. Cette spécificité, elle l'affirme dès les années 1880, devenant laïque vingt ans avant la République. Elle accueille entre ses murs croyants et non-croyants, et elle les considère d'abord comme des élèves, établissant ainsi une distinction fondamentale entre savoir et croyance.

La laïcité préserve la liberté de chacun vis-à-vis des déterminismes ou des conditionnements extérieurs. Comme le rappelle la Charte de la laïcité à l'École, les élèves reçoivent la garantie de trouver à l'École « les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre-arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté ». Grâce à l'éthique professionnelle de ses personnels, l'École « protège » les élèves « de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix ».

La laïcité contribue à faire de l'École un lieu de savoir, elle permet à chaque élève d'emprunter la voie de l'émancipation. Le savoir libère : c'est cette liberté véritable, fondée sur l'autonomie et la raison, qui est au cœur du développement de l'esprit critique, au cœur de l'instauration de la laïcité. Mais celle-ci doit aussi être mieux connue, enseignée et expliquée au sein de nos établissements. Cette ambition nous la partageons avec l'Observatoire de la laïcité et son président, Jean-Louis Bianco. C'est elle qui nous a conduits à instaurer cette Journée nationale de la laïcité – qui est cette année l'occasion de rappeler les liens qui unissent laïcité et esprit critique, et de déployer une mobilisation pédagogique de grande ampleur. Partout, dans nos établissements, des initiatives et des projets contribuent à développer l'esprit critique de nos élèves. Ce sont ces projets que nous accompagnons et que nous voulons mettre en avant aujourd'hui, et je veux saluer le travail et l'engagement de toute la communauté éducative qui contribue à faire, jour après jour, de l'École, un « atelier d'humanité¹ » .

Najat Vallaud-Belkacem

Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

¹ La formule est de Georges Lapierre, instituteur et résistant, mort à Dachau en 1945.



© DR

Cette journée anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 est, pour la deuxième année consécutive, l'occasion pour l'Observatoire de la laïcité et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, **de distinguer et d'encourager des actions de terrain et des projets portant sur la promotion de la laïcité**. Les candidatures à ce prix de la laïcité de la République française ont été très nombreuses et je tiens ici à remercier tous ceux qui, par leurs actions en tant que membres de la communauté éducative, bénévoles, éducateurs, encadrants associatifs, managers, partenaires sociaux, élus locaux, etc., permettent de faire vivre la laïcité au quotidien.

Leurs actions constituent la traduction vivante du principe de laïcité. Nous fêtons aujourd'hui les 111 ans de la loi du 9 décembre 1905. Notre cadre laïque n'est pas une vieille lune qui aurait cessé d'être actuelle. Bien au contraire, alors que notre société est trop souvent divisée et inquiète pour son avenir, la laïcité continue, à condition d'être bien appréhendée, de constituer un formidable outil pour mieux vivre et faire ensemble. C'est pourquoi il n'est plus question de s'abstenir d'un travail constant de pédagogie qui, dans le passé, a été trop souvent délaissé. Je salue en ce sens l'engagement considérable de l'éducation nationale pour que chaque élève se réapproprie ce principe de concorde, en particulier à travers la Charte de la laïcité à l'École lancée en 2013 par Vincent Peillon puis la grande mobilisation pour les valeurs de la République et la laïcité initiée en 2015 par Najat Vallaud-Belkacem.

Notre laïcité, et c'est le thème du colloque d'aujourd'hui, c'est aussi ce qui permet le développement de l'esprit critique de chacun. Penser par soi-même et avec les autres, en recherchant les critères de validité des jugements moraux et en confrontant ses jugements à ceux d'autrui. C'est l'objectif que s'est assigné l'enseignement moral et civique mis en place par le ministère de l'Éducation nationale depuis la rentrée 2015 et que l'Observatoire de la laïcité a largement soutenu. L'école laïque permet à chacun de devenir autonome, capable de faire ses choix et d'exercer sa raison. Elle développe l'esprit de libre-examen, sans renier les appartenances individuelles mais en permettant toujours l'analyse critique. Cette capacité d'interrogation de ses propres opinions et croyances est une condition de la discussion avec les autres et de la connaissance des autres.

La laïcité, c'est en définitive la clé de la construction de la citoyenneté qui fait, de chacune et de chacun d'entre nous, au-delà de nos convictions et de nos appartenances, des citoyennes et des citoyens à égalité de droits et de devoirs. La laïcité, c'est ce qui nous permet de dépasser nos différences, tout en en faisant une richesse, pour créer du commun. Plus que jamais, collectivement, garantissons sa promotion et sa défense.

Jean-Louis Bianco

Président de l'Observatoire de la laïcité

Programme

Colloque « Esprit critique et laïcité »

111^e anniversaire de la loi du 9 décembre 1905



9 h 00 ● INTRODUCTION

Florence Robine, directrice générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

TABLE-RONDE

- Animée par : **Abdenour Bidar**, inspecteur général de l'éducation nationale
- Intervenants : **Patrick Boucheron, Anne-Marie Chartier, Jean-Noël Jeanneney, Patrick Weil**

10 h 30 ● DISCOURS DE NAJAT VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Remise du prix de la laïcité de la République française
(et des mentions spéciales)

10 h 50 ● PRÉSENTATION ET REMISE DES PRIX

Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et
Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la laïcité
Présentation des cinq « dispositifs »

11 h 00 ● CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA MINISTRE ET DES CHERCHEURS

La laïcité à l'École de la République

LES ACTIONS MENÉES DANS LA CONTINUITÉ DE LA COMMISSION STASI ET DE LA LOI DE 2004

2013 ● **Ouvrage collectif** à la Documentation française, en partenariat avec le Haut conseil à l'intégration :
http://archives.hci.gouv.fr/IMG/pdf/Pedagogie_de_la_laicite-web.pdf

2014 ● **Écriture et diffusion** de la Charte de la laïcité et accompagnement pédagogique :
<http://eduscol.education.fr/cid73652/charte-de-la-laicite-a-l-ecole.html>

Parallèlement à la diffusion de la charte devant être affichée dans chaque établissement scolaire des 1^{er} et 2^d degrés, un référent laïcité est nommé dans chaque académie par le recteur, en lien avec une mission confiée à la Dgesco sur la laïcité et les valeurs de la République.

Explication de la charte, article par article, en vidéo sur le site Canopé (ex-CNDP) :
<https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/eduquer-a-la-laicite.html>

Nov. 2014 ● **Circulaire** pour la journée anniversaire de la loi de 9 décembre 1905 :
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=84119

- De janvier 2015 à aujourd'hui** ● **Travail de mobilisation et de formations** autour de la Grande mobilisation pour les valeurs de la République (annoncé par la ministre Najat Vallaud-Belkacem le 22 janvier 2015) ; la première mesure de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République amène à construire un plan exceptionnel de formation en plusieurs phases ayant pour objectif la formation de 1000 formateurs pour un déploiement de proximité ensuite.
- 3 fév. 2015** ● Séminaire avec les référents mémoire, référents « laïcité » et doyens des inspections pour préparer les interacadémiques.
- Du 11 mars au 15 avr.** ● Déroulement des huit interacadémiques permettant la formation de 1 000 formateurs.
- 31 mars 2015** ● Séminaire des personnels d'encadrement.
- Avril-mai 2015** ● Déploiement des formations sur site : circonscription, bassin, établissement :
<http://eduscol.education.fr/cid78495/la-laicite-a-l-ecole.html>
- Juin 2015** ● Publication du programme d'enseignement moral et civique pour les cycles 2, 3 et 4 :
<http://eduscol.education.fr/cid92403/l-emc-principes-et-objectifs.html#lien0>
- 8 et 9 juillet 2015** ● Université d'été de l'Espe de Lyon sur la laïcité et les valeurs de la République :
<http://espe.univ-lyon1.fr/actualites/retour-sur-l-universite-d-ete-transmission-des-valeurs-de-la-republique--795392.kjsp>
- Oct. 2015** ● **Publication d'un livret laïcité** destiné aux chefs d'établissements et corps d'inspection des 1^{er} et 2^d degrés :
http://www.univ-reims.fr/gallery_files/site/1/90/4401/55995.pdf
Circulaire pour la Journée du 110^e anniversaire de la loi de 1905 :
http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94749

- 4 nov. 2015** ● Formation commune des référents académiques, des préfectures et des Espe autour de la laïcité, inaugurée par la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem et par le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve :
<http://www.education.gouv.fr/cid94971/discours-de-najat-vallaud-belkacem-prononce-lors-de-la-journee-de-travail-des-referents-laicite-des-academies-et-des-prefectures.html>
- Déc. 2015** ● Mise à disposition d'outils pédagogiques pour pouvoir animer la semaine autour du 9 décembre 2015 :
<http://eduscol.education.fr/cid96047/outils-pedagogiques-pour-le-9-decembre-2015-110e-anniversaire-de-la-loi-de-1905.html>
<http://www.education.gouv.fr/cid96508/deplacements-a-l-occasion-de-la-journee-nationale-de-la-laicite.html>
- 9 déc. 2015** ● Organisation, en partenariat avec l'Observatoire de la laïcité, d'un colloque d'historiens, à la BNF, placé sous l'autorité du Premier ministre, Manuel Valls, et de la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat Vallaud-Belkacem et du ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve :
<http://www.gouvernement.fr/une-laicite-pensee-pour-apaiser-et-rassembler-3452>
- Déc. 2015** ● La laïcité au cœur de l'éducation nationale, via son opérateur le réseau Canopé (ex-CNDP), au sein d'un portail récent sur les valeurs de la République :
<https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/laicite.html>
- Nov. 2016** ● Enrichissement pédagogique du parcours M@gistère sur l'enseignement laïque des faits religieux.
- 9 déc. 2016** ● Livret laïcité actualisé et enrichi.

Esprit critique

Le développement de l'esprit critique est au centre de la mission assignée au système éducatif français. Présent dans de nombreux programmes d'enseignement, renforcé par l'attention désormais portée à l'éducation aux médias et à l'information, le travail de formation des élèves au décodage du réel et à la construction, progressive, d'un esprit éclairé, autonome, et critique est une ambition majeure de l'École.

ÉCOUTE

- S'intéresser à ce que pensent et savent les autres
- Accepter le débat

ÉVALUER LES INTERPRÉTATIONS

Distinguer

- les interprétations validées par l'expérience
- les hypothèses
- les opinions liées à nos croyances

MODESTIE

- Avoir conscience de la complexité du réel
- Accepter de s'être trompé

CONFRONTER LES INTERPRÉTATIONS

Prendre acte des débats entre les interprétations et de la nécessité du pluralisme en ne s'arrêtant pas à la première explication présentée

S'INFORMER

- Prendre le temps de s'informer
- Comprendre avant de juger

CURIOSITÉ

- Avoir envie de connaître
- Développer son ouverture d'esprit

ÉVALUER L'INFORMATION

- En chercher la source
- Comprendre qu'une connaissance est construite et comment elle se construit

AUTONOMIE

- Chercher à penser par soi-même
- Se méfier des préjugés

L'ESPRIT CRITIQUE

Il est à la fois un **état d'esprit** et un **ensemble de pratiques** qui se nourrissent mutuellement. En effet, l'esprit critique n'est jamais un acquis, il est une exigence, toujours à actualiser. Il naît et se renforce par des pratiques, dans un progrès continu : on ne peut jamais prétendre le posséder parfaitement et en tous domaines, mais on doit toujours chercher à l'accroître.

LUCIDITÉ

- Savoir ce que l'on sait avec certitude,
- ce que l'on suppose...
- ... et ce qu'on ignore

DISTINGUER LES FAITS ET LES INTERPRÉTATIONS

Différencier les faits de l'interprétation qui les relie et les explique

Préciser ce que l'on entend par « esprit critique » est un enjeu central, à l'heure de réflexions nombreuses sur le complotisme, mais plus largement encore, sur les dangers d'embrigadements des consciences de natures variées. Il convient de distinguer alors les attitudes fondamentales qui le caractérise et la manière dont l'esprit critique est mis en œuvre. Le lien entre ces deux aspects est crucial dans l'éducation, puisque **ce sont les pratiques qui nourrissent les attitudes** ; et que ces attitudes, ainsi nourries et fortifiées, se traduisent plus aisément dans la pratique.

L'esprit critique est une dynamique. Ce n'est jamais un acquis définitif, et il peut toujours nous arriver d'en manquer, d'être entraîné par nos opinions, par nos préjugés, de laisser de côté des aspects de la réalité qui nous gênent ou nous remettent en question. Le sociologue Max Weber, dans un ouvrage célèbre, *Le Savant et le Politique*, écrit : « La tâche primordiale d'un professeur capable est d'apprendre à ses élèves à reconnaître qu'il y a des faits inconfortables, j'entends par là des faits qui sont désagréables à l'opinion personnelle d'un individu ; en effet il existe des faits extrêmement désagréables pour chaque opinion, y compris la mienne ». On ne peut donc pas se prévaloir purement et simplement de l'esprit critique : on s'efforce d'en avoir, et cela se traduit par des pratiques. C'est à cet effort incessant que l'enseignant initie progressivement ses élèves.

L'éveil de la curiosité est à la fois indispensable et très difficile. L'habitude de chercher à s'informer, au sens le plus large du terme, à acquérir des connaissances, est le premier pas vers l'autonomie intellectuelle. La curiosité induit toutes les autres attitudes, car elle seule peut faire prendre conscience de la multiplicité des informations (et donc de la nécessité de les trier) et de l'immensité des champs du savoir. L'éveil de la curiosité renvoie d'autre part au rapport global de l'élève et de l'École, lieu de transmission et de valorisation du savoir. Enfin, l'éducation aux médias et à l'information nécessite de communiquer aux élèves l'habitude de s'informer régulièrement et à des sources variées. La variété des sources d'information est un vaccin assez efficace contre une approche simpliste du réel, à l'œuvre, par exemple, avec le complotisme.

L'autonomie semble un terme préférable à l'indépendance, dans la mesure où nous connaissons toujours en nous appuyant sur des savoirs déjà établis. Cette autonomie se nourrit de notre information, mais aussi de notre capacité à avoir du recul par rapport à celle-ci. Ce recul se traduit d'abord par une temporalité. On prend le temps de s'informer, et on ne « saute » pas sur la première information pour juger et conclure. Le jugement (au sens large de conclusion), quand il est possible, ne doit intervenir qu'après un temps consacré à prendre connaissance des faits. La pratique de la suspension de jugement est d'autant plus importante que les questions sont sensibles et peuvent toucher de près les élèves ; elle nécessite un effort et permet de mettre à distance ses préjugés. Ce recul permet aussi d'évaluer l'information sur un plan qualitatif. La critique des sources en histoire, la connaissance du raisonnement scientifique en sciences, rentrent en jeu dans cette vérification. Évaluer une information suppose de comprendre comment les connaissances sont construites. Enfin, une condition essentielle de l'autonomie intellectuelle est la distinction des faits et des interprétations. Que s'est-il passé ? Comment peut-on l'expliquer ? La distinction entre ces deux questions est fondamentale. Le complotisme présuppose l'explication, et cherche ensuite les indices qui la confirment. Et si les faits dérangent, on en nie l'existence, ce qui ne permet pas à l'individu de remettre en question la théorie présentée.

La lucidité renvoie ici à une attitude réflexive de chacun sur ses connaissances et sur leur degré de certitude. Connaître ses ignorances est considéré depuis l'Antiquité comme une des bases de la sagesse. Cette lucidité alimente une prise de conscience : celle de la nécessité de prendre le temps de s'informer et de ne pas précipiter son jugement, mais aussi pour vérifier une hypothèse. Elle nourrit et se nourrit de l'exercice de la distinction entre les faits et les interprétations : tant que l'on n'a des faits qu'une connaissance très incomplète, on ne peut que faire des hypothèses ou émettre des jugements franchement erronés. La lucidité aide donc à une progression prudente dans l'élaboration d'une interprétation, en acceptant le risque de l'erreur et en étant prêt à rectifier son interprétation lorsque l'on est mieux informé. Enfin, cette lucidité est indispensable lorsque l'on se trouve face à plusieurs interprétations en conflit : peut-on trancher entre différentes interprétations sur un sujet dont on ignore tout ? La lucidité conduit parfois à s'abstenir d'avoir une opinion sur tout, et la confrontation des interprétations ne nous conduit pas toujours à conclure.

Ce dernier point renvoie à ce que faute de mieux il convient d'appeler **la modestie**, et au lien fort de cette dernière avec la reconnaissance de la nécessité du pluralisme. Une interprétation qui se donne comme définitive et exclusive suscite la défiance quand on a conscience de la complexité du réel. **La confrontation des interprétations naît de la nécessité du débat**, qui existe dans tous les secteurs de la connaissance, y compris le secteur scientifique. Le débat savant a ses règles et comporte ses procédures de vérification, mais il est décisif pour le progrès des sciences et l'élaboration de théories toujours plus complètes et affinées. De manière plus générale, le pluralisme nous sert à avoir une vision la plus complète possible des choses. L'un des objectifs du débat à visée philosophique, qui est un outil essentiel de l'enseignement moral et civique, montre aussi que dans beaucoup de questions essentielles, une pluralité d'opinions est envisageable et doit être respectée, en particulier dans le domaine des croyances qui sont par essence non vérifiables.

Une attitude d'écoute est ainsi une composante importante de l'esprit critique. Quand bien même on cherche à penser de manière autonome, on ne pense jamais seul. L'effort de l'humanité vers la connaissance est collectif. Un seul individu ne peut réédifier tout ce que nous savons dans les différentes disciplines enseignées à l'École, un seul individu ne peut s'informer directement, à un moment donné, de la marche du monde. Le complotisme repose sur un déni du savoir accumulé en tout domaine et sur une récusation systématique des « experts ». **Cependant, l'écoute prônée ici n'est ni passive ni naïve, elle conduit, attentive et informée, à ce que la confrontation des interprétations aboutisse à une classification pragmatique, permettant une première évaluation des interprétations :** suis-je en présence d'une interprétation validée par l'expérience (à l'image des théories scientifiques), d'hypothèses (dont la qualité peut être très variable) ou de simples opinions, qui peuvent être respectables, mais l'informeront plus sur ceux qui les émettent que sur le monde qui m'entoure ?

La laïcité à l'École, point sur la formation

POINT SUR LES ACTIONS RELATIVES AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LA LAÏCITÉ

Les actions de formation portées par le niveau national sur les valeurs de la République et la laïcité constituent une priorité qui se traduit par trois axes principaux :

- **La formation des formateurs**, tant dans le cadre de la formation continue, que de la formation initiale, comme en témoigne le séminaire désormais récurrent à l'Espe de Lyon, en juillet chaque année, qui est l'occasion de réunir les référents de l'enseignement scolaire et ceux des Espe.
- **La création de ressources d'accompagnement et de formation à destination des enseignants**, via notamment les parcours de formation M@gistère, les supports mis en ligne sur Éduscol et le portail Canopé, la production d'un kit en configuration interministérielle, à l'intention de l'ensemble des cadres.
- **Impulsion de nouvelles pratiques et intégration des apports de la recherche** via les actions inscrites au plan national de formation 2016-2017.

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE FORMATION DE FORMATEURS

Elle s'est traduite par huit regroupements interacadémiques (de février à avril 2015), construits en étroite collaboration avec les académies (et en particulier le réseau des référents « laïcité » et le réseau des référents « mémoire et citoyenneté »), à partir d'un état des lieux des besoins et des actions déjà menées sur le terrain.

Ce plan de formation se poursuit avec des séminaires académiques, à l'initiative de chaque académie, la Dgesco apportant son appui sur demande. L'objectif était de former un premier groupe de formateurs (environ 1000), de niveau 1, chargés de former à leur tour un second groupe, bien plus nombreux, intervenant dans les académies, et chargé de sensibiliser puis de former tous les enseignants et les personnels d'éducation.

LES RESSOURCES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATION DES PERSONNELS

Parcours de formation à distance M@gistère

- Création et enrichissement du parcours « laïcité ».
- Création d'un parcours « enseignement des faits religieux avec l'IESR ».
- Élaboration d'un parcours « enseigner les valeurs de la République en milieu carcéral ».

Des ressources à visée opérationnelle destinées à tous les établissements

- Un livret « laïcité ».
- Des ressources dédiées à l'enseignement moral et civique déclinées en quatre entrées :
 - principes et objectifs ;
 - méthodes et démarches : Le débat argumenté ou réglé ; Les dilemmes moraux ; La discussion à visée philosophique ; La méthode de clarification des valeurs ; Les conseils d'élèves ; La technique des messages clairs.
- L'EMC dans la classe, dans l'école et dans l'établissement (cycles 2, 3 et 4).
- L'EMC dans la classe et dans l'établissement (lycées).
- Un portail, via Canopé, consacré aux valeurs de la République.
- Les ressources, sur Éduscol, dédiées à la lutte contre le complotisme, le racisme, l'antisémitisme et les discriminations.

L'IMPULSION DE NOUVELLES PRATIQUES, L'INTÉGRATION DES RECHERCHES LES PLUS RÉCENTES

- Les séminaires du PNF 2016-2017 (cf. document joint) se centrent largement sur les pratiques et les retours d'expériences. Ce sera le cas du séminaire national sur l'enseignement moral et civique (EMC) qui se tiendra à Brive-la-Gaillarde les 8 et 9 mars 2017.
- **Six séminaires nationaux seront, durant cette année scolaire, consacrés aux thématiques afférentes aux valeurs de la République, à la laïcité, soit 11 journées, au bénéfice de 880 cadres.**
- La Dgesc est partie prenante du projet européen *ACTive citizenship to enhance pupils' social and civic competences (ACT)* sur la citoyenneté, qui sera officiellement lancé en mars 2017. Il permettra à la fois d'observer l'impact des choix de formation des enseignants et des personnels d'éducation en matière d'éducation à la citoyenneté et d'enrichir les méthodes d'évaluation des compétences sociales et civiques chez les élèves.

LES ACTIONS EN ACADÉMIES

L'effort engagé au niveau national a trouvé une traduction directe dans les académies. Pour l'année scolaire 2015-2016, les actions au titre de la priorité « Valeurs de la République, lutte contre les discriminations, parcours citoyen, éducation aux médias », se sont élevées à 32 029 journées stagiaires pour le 1^{er} degré et 20 052 pour le 2^d degré. **Sur 2 ans (2014-2016), le montant global des journées dédiées à la formation sur cette priorité ministérielle est de 69 971.**

Biographies



ABDENNOUR BIDAR

Abdenour Bidar est **agrégé, normalien et docteur en philosophie**. Il a consacré sa thèse de doctorat à la pensée du réformiste musulman indien Mohammed Iqbal (1873-1938). Il est l'auteur de plusieurs essais de philosophie de la religion et d'histoire des idées, récemment d'un *Plaidoyer pour la fraternité* (Albin Michel, 2015) et d'une *Lettre ouverte au monde musulman* (Les Liens qui Libèrent, 2015).

En 2012, il est chargé de mission sur la pédagogie de la laïcité au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il est ensuite nommé membre de l'Observatoire de la laïcité en 2013. Depuis 2016, il est également inspecteur général de l'éducation nationale en philosophie et vie scolaire. Il est membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) depuis septembre 2016.



PATRICK BOUCHERON

Depuis 2015, Patrick Boucheron est **professeur au Collège de France** sur la chaire « Histoire des pouvoirs en Europe occidentale, XIII^e-XVI^e siècle » et président du conseil scientifique de l'École française de Rome. Il est par ailleurs membre du comité de rédaction de la revue *L'Histoire* depuis 1999, du conseil scientifique des Rendez-vous de l'Histoire de Blois et du conseil scientifique du musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem, Marseille) depuis 2013, participant régulier du Banquet du livre de Lagrasse depuis 2008, ainsi que conseiller éditorial pour la collection « L'univers historique » aux éditions du Seuil, depuis 2012. Il fut également directeur des publications de la Sorbonne de 2010 à 2015.

Si la plupart de ses travaux ont d'abord porté sur l'histoire urbaine de l'Italie médiévale, sur les politiques monumentales et sur la sociologie historique de la création artistique à la Renaissance, il a récemment engagé une réflexion sur l'écriture et l'épistémologie de l'histoire aujourd'hui. En tentant de réarticuler littérature et sciences sociales à partir de quelques chantiers collectifs (sur la notion d'espace public ou de violences intellectuelles notamment) mais aussi d'expérimentations personnelles, il cherche à défendre la voix d'un discours engagé et savant au cœur des usages publics de l'histoire.

Il s'intéresse également à l'épistémologie et à l'écriture de l'histoire. C'est aussi dans cette perspective que se situent ses derniers ouvrages, parmi lesquels : *Léonard et Machiavel* (Verdier, 2008), *Le Mot qui tue. Une histoire des violences intellectuelles de l'Antiquité à nos jours* (Champ Vallon, 2009 : co-direction avec Vincent Azoulay), *Histoire du monde au XV^e siècle* (Fayard, 2009, réédition « Pluriel » 2012 : direction), *Faire profession d'historien* (Publications de la Sorbonne, 2010), *L'Espace public au Moyen-Âge. Débats autour de Jürgen Habermas* (Puf, 2011 : co-direction avec Nicolas Offenstadt), *L'Entretiens. Conversations sur l'histoire* (Verdier, 2012), *L'Histoire au conditionnel* (avec Sylvain Venayre, Mille et une Nuits, 2012).



ANNE-MARIE CHARTIER

Agrégée de philosophie, Anne-Marie Chartier a été formateur d'enseignants à l'École normale puis à l'IUFM de Versailles, tout en étant enseignant-chercheur à l'INRP. Ses recherches ont d'abord été menées dans le département de didactique (mathématiques à l'école élémentaire) comme professeure associée de 1974 à 1980, ensuite au service d'histoire de l'éducation (histoire de la lecture et de l'écriture scolaires) comme chercheuse associée (1994-1996), puis comme maître de conférences (de 1996 à sa retraite en 2007).

Ses publications concernent l'histoire de la scolarisation de l'écrit, les méthodes d'enseignement de la lecture en France et en Europe occidentale, et plus largement, l'histoire des pratiques d'enseignement. Elle est actuellement chercheuse associée au laboratoire SHS du LARHRA/ENS-Lyon. Elle a notamment publié *Discours sur la lecture 1880-2000* avec Jean Hébrard (BPI 1989, rééd Fayard 2000) et *L'École et la lecture obligatoire* (Retz, 2007, rééd. 2014).



JEAN-NOËL JEANNENEY

Professeur émérite des universités à l'Institut d'études politiques de Paris, Jean-Noël Jeanneney a été président de Radio-France et de RFI de 1982 à 1986. Président de la Mission du bicentenaire de la Révolution française de 1988 à 1990, secrétaire d'État au commerce extérieur puis à la communication de 1991 à 1993, il a également été conseiller régional de Franche-Comté de 1992 à 1998. De 2002 à 2007, il est président de la Bibliothèque nationale de France.

Conseiller de la rédaction de la revue *L'Histoire* depuis sa création, il produit l'émission *Concordance des temps*, le samedi matin, sur France Culture. Il préside le conseil scientifique des Rendez-vous de l'Histoire de Blois, le Festival international du film d'Histoire de Pessac, le jury du prix du livre d'histoire du Sénat.

Jean-Noël Jeanneney a signé des documentaires historiques pour la télévision, notamment sur Léon Blum, sur De Valera, sur Senghor et, en collaboration, sur l'Histoire des élections présidentielles et sur *Les Grandes Batailles de la République* (douze émissions).

Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Quand Google défie l'Europe : Plaidoyer pour un sursaut* (Mille et une nuits, 2005, réédité en 2006 et 2010, traduit en dix-sept langues) et, récemment *Clemenceau, dernières nouvelles du Tigre* (CNRS éditions, 2016), et *L'Attentat, Petit-Clamart, 22 août 1962* (Le Seuil, 2016).

Site personnel : <http://www.europartenaires.net/le-site-de-jnj/>



PATRICK WEIL

Patrick Weil est un **historien** spécialiste des questions d'immigration et de citoyenneté. Docteur en science politique, il devient en 1994 directeur de recherche au CNRS rattaché au Centre d'histoire sociale du ^{xx}e siècle de l'université de Paris-1. Il est également professeur invité à la faculté de droit de l'université Yale dans le Connecticut et professeur à l'École d'économie de Paris.

Chef de cabinet du secrétariat d'État à l'immigration de 1981 à 1982, Patrick Weil a été nommé par le Premier ministre Lionel Jospin en 1997 à la tête d'une mission chargée de proposer une réforme des politiques de la nationalité et de l'immigration. Les travaux de la mission Weil serviront de base aux lois promulguées en 1998 relatives à la nationalité et à l'immigration. Entre 1996 et 2002, il a été membre du Haut conseil à l'intégration. En 2003, il est membre de la commission Stasi chargée par Jacques Chirac d'étudier l'évolution de « l'application du principe de laïcité dans la République ».

Patrick Weil préside en 2005 à l'implantation de la branche française de l'association *Humanity in Action*. Un an plus tard, il fonde Bibliothèques sans frontières (BSF) devenue depuis l'une des principales ONG de développement par la culture et la connaissance dans le monde.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE